Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 29

Artikel: Le vitrail de la cathédrale
Autor: Perret, David
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-217352

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Ai-vo pllièce po quatro ?

— Oï.

— Eh bin ! venî ice m'aîdhi à tserdzî élliau z'estafié et vo derî iô faut lè reinmenâ.

L'eimpougnant adan noutré quatro z'apôtre lè z'on aprî lè z'autro, ion pè lè pî, l'autro pè la tîta, lè z'eintrant dein la carriola, lè sîtant su lè cousin et lo carbatié fâ :

— Stisse, l'è Dzènâocorbo ! Ie dèmâore pè la Pontaise. Vaitcè Tjumoû que reste pè Sebeillon, Rebetepiâo dèmâore à la tserrâre de Bor et Getmotu pè Saint-Laureint. Ora ! allâ-lâi ! Vo sarâi bin payî !

Lo cocher dzibllie et lo vaitcé via, tandu que lo carbatié allâve s'einfatâ âo lhî vè sa fenna, « mon angoisse ! » quemet desâi. Droumessâi dza du onn' hâoretta, quand ie reloût lè senaille dâo tsevau. Ie va vère à la fenîtra, l'ètâi bo et bin lo cocher que rarrevâve.

— Qu'è-te que lâi a ? que fâ lo carbatié.

— Lâi a que vo faut décheindre, so repond lo cocher. Sé pe rein mé lo quin l'è lo premî, lo second, lo trâisiémo et lo derrâi. Sè sant tellameint einmouèlâ dein la carriola que sé pas cô l'è clli que dusse allâ à Sebeillon, pè Bor, pè Saint-Laureint âo pè la Pontaise.

Et lo carbatié que l'ètâi eimbètâ de redecheindre, lâi fâ :

— Onna balla râva que vu reveni avau. Vo n'âi rein qu'à lè reinmenâ iô vo z'è de. Eimpougnî-lè âo tu-botu. Lo quin que sâi, n'ein tsau rein. L'è ti dein caïon !

Marc à Louis, du Conteur.

LE VITRAIL DE LA CATHÉDRALE

EN 1896, la Commission du Musée national suisse mit au concours un projet de fresques pour la décoration de la grande Salle des armes du Musée national, à Zurich.

Le projet de Hodler, la Retraite de Marignan, lui valut le *premier prix* puis la commande définitive.

Il y eut de longs débats, appelés la « Querelle des fresques zurichoises », querelle passionnée, à laquelle le public, excité par les journaux, participa autant que les cercles intéressés.

A ce moment-là, beaucoup de Suisses ne voyaient l'ancienne époque héroïque suisse que transfigurée par le Guillaume Tell de Schiller ; il leur plaisait de contempler leurs héros nationaux aux feux d'apothéose dans lesquels Schiller les leur représentait plutôt que tels qu'ils étaient en réalité : les enfants impétueux d'une grande époque impétueuse.

Le Tell et les Confédérés sont au point de vue de l'histoire aussi peu Suisse que possible. Schiller les fait penser et agir, dans son drame composé à Weimar, sans aucune considération de temps ou de lieu et subordonnant l'histoire suisse aux exigences artistiques.

Hodler, au contraire, a représenté les Suisses tels qu'il les voyait et qu'il les connaissait par l'histoire. Suisse parmi les Suisses, il peignit la vérité.

On lui en voulut. Au nom de la tradition, on prit parti contre ce que l'on nommait « le sacrilège de Hodler ».

Jamais comme à Marignan les Suisses n'avaient fait preuve d'une valeur aussi surhumaine, ni inspiré un si monstrueux effroi. Jamais ils n'avaient prouvé plus ardemment avec une rage exaspérée et chaque fibre tendu, leur volonté acharnée de vaincre, ou sinon de périr glorieusement; et jamais dans l'histoire, retraite de vaincus ne ressembla davantage à la marche de vainqueurs téméraires et hautains.

Hodler l'a compris et l'a peint. Une décision sombre et sauvage se lit sur chacun de ces visages formant un rythme qui fait trembler la terre et frissonner le spectateur. Un guerrier en marche réalise en soi la volonté féroce qui ne recule devant rien et accomplit l'impossible. En considérant l'opinion opiniâtre et irritée du visage, la tension de chaque muscle, le pas lourd et martial de l'homme qui s'avance plein d'une orgueilleuse et saine virilité, on sent qu'une troupe de tels guerriers était capable d'actions surhumaines et fabuleuses. La Retraite de Marignan de Hodler incarne la violence indomptable des Suisses de la Renaissance; la construction serrée de l'ensemble augmente l'impression de force produite par chaque personnage séparément. Le sang bouillonne et des volontés indomptables s'unissent dans une énergie farouche que rien ne fait reculer.

Ce tableau provoqua dans notre pays une tempête de récriminations. Dans la *Nouvelle Gazette de Zurich* du 24 février 1897, voici ce qu'on lit à son sujet :

« De la chose essentielle, c'est-à-dire de la composition, il est permis de dire que dans le projet de Hodler, elle brille par son absence. Un vieux, les jambes écartées, tenant d'une main un drapeau, et de l'autre une lance; au milieu à gauche, un gaillard tout rouge muni d'une flamberge, dans la position du « présentez armes »; à droite, un freluquet sautillant avec un paquet sous le bras et portant négligemment une hallebarde dans la main droite; à côté de lui, un long compagnon, la hallebarde appuyée sur l'épaule gauche et donnant du bras droit un coup en arrière; au fond, à gauche, un malheureux, cassé en deux, soutenu par un camarade, tout au fond une masse obscure et désordonnée représentant probablement les Suisses en retraite.

» L'ensemble est enfantin, pour ne pas dire ridicule. Le fameux sens réaliste de Hodler n'est qu'une chimère dont il ne reste que le sang qui coule de ses bizarres personnages. En ce qui concerne le dessin, le peintre s'en est mieux tiré, du moins dans la grande figure séparée. On voit par celle-ci ce que Hodler pourrait faire, s'il se donnait la peine d'être un vrai réaliste et non un extravagant.

» Il y a des fautes de dessin dans les personnages plus petits du tableau principal, de grosses têtes, de courtes jambes, de petits pieds. Quant aux deux figures impossibles des parois latérales, moins on en parlera, mieux cela vaudra.

» La vérité historique dans son ensemble et ses détails est traitée en quantité négligeable... Nous constatons de notre côté que la composition est nulle, que le dessin laisse partout à désirer, de même que la vérité historique. Le public s'est rendu compte avec justesse qu'en primant ce projet on a offensé la conscience populaire. »

Après une lutte se poursuivant sans interruption, le 11 novembre 1898, le président de la Confédération, les conseillers fédéraux se rencontrèrent à Zurich avec le Jury, la Commission fédérale des Beaux-Arts, les membres de la Commission du Musée national et Hodler lui-même, où ce dernier déclara : « que les critiques de ses peintures lui faisaient tort, car il avait travaillé à son œuvre avec sérieux, en y mettant toute sa puissance artistique. »

Puis les cartons de Hodler furent exposés publiquement et le rapport spécial de la direction du Musée national cite entre autres le résultat suivant :

« Pendant les quatre premiers jours, plus de huit mille personnes défilèrent dans la Salle des armes. Tout en reconnaissant un certain effet décoratif à ces esquisses, la majorité des visiteurs affirma ouvertement qu'elles ne convenaient pas à ces parois, c'est-à-dire à la Salle des armes du Musée national. »

Que pense de nos jours la population suisse des fresques de Hodler au Musée national ? Ne s'en orgueillit-elle pas de ce patrimoine magnifique ?

Est-il permis de tracer aujourd'hui un parallèle entre les fresques de Hodler et le vitrail de M. Poncet, le peintre verrier de Genève

Les leçons de la vie sont-elles donc éternellement inutiles ?

Il y a eu concours, puis commande régulièrement et définitivement donnée par l'Etat. Est-il permis de revenir en arrière ? de disposer de l'œuvre d'un artiste autrement que pour ce qu'elle a été créée ?

Par de là la critique et les jugements qui se font entendre avec tant de véhémence, restera-t-on sourd à la voix intime qui parle bas, elle, mais avec autorité au dedans de chacun de nous, et qui dit :

« L'artiste a donné le meilleur de lui-même. Qui oserait mettre en doute sa sincérité, sa foi en sa force et sa personnalité ? Il a créé avec ardeur, avec tendresse, avec joie, avec larmes peut-être. »

Son œuvre nous satisfait-elle ? Cadre-t-elle avec la cathédrale ?

Sommes-nous mieux à même de juger de ces questions que le public de Zurich qui s'opposa avec tant d'acharnement à l'œuvre de Hodler ?

Le cœur ne se serra-t-il pas à la pensée de Hodler, au sein de l'aréopage où il dut comparaître. Hodler humilié dans sa conscience de travailleur, sincère et loyal, déclarant :

— J'ai travaillé avec sérieux, en y mettant toute ma puissance artistique.

Ne renouvelons pas l'injustice qui doit aujourd'hui singulièrement peser sur le cœur de plusieurs.

Si l'on posait au peuple vaudois, attaché à son antique cathédrale, la question sous cette forme : « La commande a été donnée d'une part, loyalement exécutée de l'autre ; telle qu'elle est elle ne plait ni ne satisfait tout le monde. Que reste-t-il à faire ? » Le peuple vaudois, intègre dans ses couches profondes, répondrait : « Le gouvernement vaudois ne peut pas revenir en arrière. Qui *délimitera* la compétence des adversaires et des partisans de Poncet. Dans un article très intéressant, M. le professeur Gilliard a écrit : « Nos cathédrales restaurées archéologiquement sont comme des squelettes. Il leur faut la chair et le sang des générations présentes et futures. » Celui-là a dit juste. Qui sait si l'avenir ne consacrera pas l'œuvre du verrier de Genève comme un chef d'œuvre dont nos petits-enfants seront fiers ». Voilà ce que dirait le peuple vaudois.

David Perret.

LE CHAT PUANT

MONSIEUR le Dr Louis Meylan, à Lutry, a l'amabilité de nous confier les documents dont nous donnons ci-dessous copie fidèle en supprimant seulement les noms qui, d'ailleurs, n'ajoutent rien à la saveur de cette requête. Celà se passait à Lausanne. Que les temps ont changé. Heureusement !

* * *

« Etraz, 28e de mai 1813.

» Monsieur le Métral est prié de faire emporter hors des promenades un gros chat péri sur la promenade derrière la maison Dor, où loge M. le Dr et Gazetier Miéville qui infecte tout le voisinage de son odeur de charogne et un très grand nombre de personnes qui se promenaient derrière Etraz, notamment beaucoup de dames qui ont le nez plus délicat qu'autres, depuis hier matin. »

(Ici la signature.)

* * *

La seconde lettre, concernant le même objet, est adressée à l'Inspecteur de police de la ville, car M. le Métral, paraît-il, n'avait point fait enlever le cadavre de chat qui empestait le quartier. Voici cette lettre :

« Le 29e de mai 1813.

» Pour l'honneur de la police de cette ville, j'écrivis un avis à Monsieur le Métral ou Inspecteur de police, que j'ais porté à M. son beau-frère, qui, je croiois, aurait occasion de le lui faire parvenir plus vite que moi, à 6 heures du soir, hier, à l'éfet de le prier de faire emporter un chat péri avant-hier posé derrière le Jardin de la Veuv Dor, sur la promenade derrière Etraz.

» Ce matin, étoné de trouver encor là ce chat, en allant boire de l'eau. J'ais encor prié le garde ***, qui m'a promis de le faire enlever de suite et ce soir, à 6 heures et ½ il y est encor; il puait hier, ce matin et encor plus ce soir. Il puera demain et infectera insupportablement les Ambulants et voisins sur cette promenade très fréquentée sur tout le Dimanche pendant la chaleur que nous aurions come ce soir, s'il y est encor tous ceux qui y passeront murmureront avec raison que M. le Métral ou son Huissier et les Gardes de jour qui y passent souvent ne l'aient fait emporter pour éviter cette odeur infecte et insalubre, come je l'ais eû ordoné souvent étant Métral. »

(Signature.)